

Concours photo : “Mon Bessancourt en images” !

Il y a autant de façons de vivre Bessancourt que d’habitants. Pour montrer cette diversité de regards portés sur Bessancourt, la ville lance un concours photo inédit !



La thématique “Mon Bessancourt en images” est simple : racontez, à travers une photo votre vision de la ville, ce qu’elle représente pour vous. Un parc, un monument, une vue, le portail d’une maison ou un autre détail... bref, tous les clichés sont permis ! Photographe amateur ou professionnel, écolier ou retraité, ce concours est ouvert à tous.tes.

Un jury composé de photographes professionnels sélectionnera les 10 meilleurs clichés qui auront la chance d’être exposés. A vos appareils, tablettes et smartphones !

[Pour participer, il vous suffit de cliquer sur ce lien](#) et transmettre votre photo. Le concours est ouvert du 26 avril au 7 mai 2021. Les vainqueurs seront annoncés quelques jours après la fin du concours et leurs œuvres seront exposées dans la ville.

RÈGLEMENT

Thème

“Mon Bessancourt en images”.

Ce que représente Bessancourt dans votre quotidien : ce que vous associez à la ville, les souvenirs que vous en avez, les lieux qui ont une symbolique particulière pour vous... L'objectif est de faire vivre Bessancourt à travers votre regard.

Conditions de participation

Ce concours amateur est ouvert aux personnes résidant à Bessancourt majeures et mineures dans la limite d'une participation par personne. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Durée et déroulement du concours

- Le concours est ouvert du 26 avril au 10 mai 2021
- Sélection des vainqueurs le 10 mai
- Annonce des résultats 17 mai
- Exposition dans la ville fin mai

Critères techniques demandés

- Matériel : appareil photo, smartphone, tablette...
- formats autorisés : jpeg ; jpg ; png
- Taille : Limité à 6 Mo

Jury du concours et critères de sélection

Les 10 meilleurs clichés seront sélectionnés par un jury.

Le jury de sélection sera composé de photographes professionnels et de services de la mairie. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres. Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet ;

- Originalité ;
- Technique et intérêt artistique.

Photographies exclues

Ne seront pas retenues :

- les photographies n'étant pas dans le thème donné ;
- les photomontages ;
- les photographies transmises après la date limite ;
- les photographies contenant des visages ou des personnes de face.

Exploitation des photographies

Les photographies sélectionnées par les membres du jury feront l'objet d'une exposition du 17 mai au 11 juin dans la ville de Bessancourt.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Les agrandissements, tirages et supports divers de diffusion de l'image, nécessaires en vue de l'exposition, et réalisés à partir des photographies du concours sont la propriété de la Ville de Bessancourt.

Annulation du concours

La ville de Bessancourt ne peut être tenue pour responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou indépendante de sa volonté, ou encore pour toute autre cause, le présent concours était reporté, modifié, écourté, prorogé ou annulé.

Obligations

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Du seul fait de l'acceptation du partage de leur photographie, les lauréats autorisent la ville de Bessancourt à faire état de leur(s) nom(s), prénom(s) à des fins de relations publiques dans le cadre du concours sans que cela confère aux gagnants un droit à rémunération ou avantage quelconque autre que la remise des prix.

Liens utiles

[Je participe au concours photo !](#)